

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
ADDENDUM ONE / ADDENDUM UN
January 11, 2022 / 11 janvier 2022
30001919

Bait Depot Building Upgrades, Port au Choix, NL
Dépôt d'appâts – Modernisation du bâtiment, Port au Choix, T.-N.-L.

English

Question Set #1

Q1: Will we be reusing the hardware for the man doors? (Knobs, closers, Deadbolts.)

A1: NO

Q2: Will we be reusing bumper pads for loading doors?

A2: NO

Q3: The lift systems at the loading doors, will they be reused?

A3: NO

None of the items in question will be re-used.

Question Set #2

Please provide some clarification on the specifications that are applicable to overhead doors VL1, VL2, and VL3.

Specification Section 08 36 19.16 is for “multi-leaf vertical lift doors”, but the drawings and notes indicate sectional doors. There is no mention of vertical lift doors in 08 36 13.16 “Sectional Metal Doors”.

Can you please provide clarification on this?

Specification Section 08 36 19.16 Multi-Leaf Vertical Lift Metal Doors is applicable to doors VL1, VL2 and VL3. These sectional doors require vertical lift track. Vertical lift door track design as shown on Contract drawings.

Specification Section 08 36 13.16 Sectional Metal Door is applicable for door OH1. Overhead sectional door track design as shown on Contract drawings.

Français

Ensemble de questions n° 1

Q1 : Devons-nous réutiliser la quincaillerie des portes piétonnes (poignées, ferme-portes, pènes dormants)?

R1 : Non.

Q2 : Devons-nous réutiliser les butoirs des portes de chargement?

R2 : Non.

Q3 : Devons-nous réutiliser les systèmes de levage aux portes de chargement?

R3 : Non.

Aucun des éléments en question ne sera réutilisé.

Ensemble de questions n° 2

Veillez clarifier certains détails du devis portant sur les portes escamotables en plafond VL1, VL2 et VL3.

La section 08 36 19.16 du devis s'applique aux « portes à guillotine multi-lames », mais les dessins et les notes indiquent des portes sectionnelles. La section 08 36 13.16, Portes sectionnelles en métal, ne mentionne aucunement de portes à guillotine.

Pouvez-vous donner des précisions à ce sujet?

La section du devis 08 36 19.16, Portes à guillotine, en métal, multi-lames s'applique aux portes VL1, VL2 et VL3. Ces portes sectionnelles nécessitent des rails de levage vertical. Le concept de rail pour porte à guillotine est montré sur les dessins contractuels.

La section du devis 08 36 13.16, Portes sectionnelles en métal, s'applique à la porte OH1. Le concept de rail pour porte sectionnelle escamotable en plafond est montré sur les dessins conceptuels.